



LIEU DE LA REUNION : SAINT-JUST

DATE DE LA RÉUNION : 13.10.2011

## OBJET DE LA RÉUNION : LECTURE PARTICIPATIVE DE L'ÉTAT DES LIEUX – DÉBAT AUTOUR DU PRÉ-DIAGNOSTIC

### ACCUEIL :

M. BARRAL, Président du Symbo, remercie par avance les participants pour leur implication active dans cette démarche de diagnostic partagé du Bassin versant de l'Or. En effet, compte tenu des enjeux de reconquête de la qualité des eaux et des milieux, il est particulièrement nécessaire sur ce territoire, que chacun des acteurs à son niveau, mette en œuvre des actions pertinentes, en cohérence avec une gestion équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant.

Beaucoup de travaux ont déjà été faits dans de nombreux domaines qui ont conduit à des avancés concrètes, mais du chemin reste à parcourir pour atteindre le « bon état » des milieux ; ce travail est à poursuivre ensemble.

La synthèse et le diagnostic en cours est une démarche novatrice pour ce territoire, car il s'agit du premier portrait de l'ensemble du bassin versant. Sur plus d'une centaine de documents compilés, moins d'une dizaine sont homogènes sur le bassin versant. Ces données sont de format, d'origine et de périodes très variés et concernent une quinzaine de thématiques (politique locale, occupation des sols, mesures réglementaires, masses d'eaux, milieu naturel, risques naturels, eau potable, agriculture, assainissement, industrie tourisme, ...).

M. DONNAT directeur du Symbo précise que la mission menée a consisté à homogénéiser l'ensemble de ces données éparées en les déclinant dans ces grandes thématiques en constituant pour la première fois un état des lieux synthétique du bassin de l'Or. Il rappelle qu'une première confrontation de la vision du territoire par thématique a été proposée aux acteurs concernés grâce à **5 ateliers thématiques** qui ont eu lieu au mois de mai et qui ont rassemblé au total plus de 75 personnes. (Ressource en eau / Risques naturels / Aménagement et activités / Pollutions / Milieu naturel). Les comptes-rendus et les présentations sont disponibles sur le site du SYMBO :

<http://www.etang-de-l-or.com/gestioneau.htm>

La synthèse en cours de réalisation, permettra d'avoir une vision d'ensemble multi-thématique, de faire le lien avec la base de données en construction qui sera accessible à l'ensemble des acteurs du territoire et de dégager un diagnostic par grands enjeux.

Le Symbo a initié cette démarche à l'échelle du territoire pour organiser à terme un observatoire de l'eau et des milieux naturels, et de permettre une évaluation permanente des différentes actions entreprises par les structures présentes sur le bassin.

Dans une optique de concertation et de partage des décisions un Comité de Pilotage composé de 54 membres (Collectivités – services de l'Etat et organismes associés – représentant des usagers) a été constitué et élargi aux différents acteurs du territoire.



Ce comité de pilotage élargi a pour objet, à la lumière de cet état des lieux de dégager un pré-diagnostic et d'en valider les contours. Le diagnostic qui sera élaboré à la suite d'ici la fin d'année, permettra de souligner les principaux enjeux dont découleront les lignes directrices d'un programme d'action à mener pour tendre vers un projet de territoire.

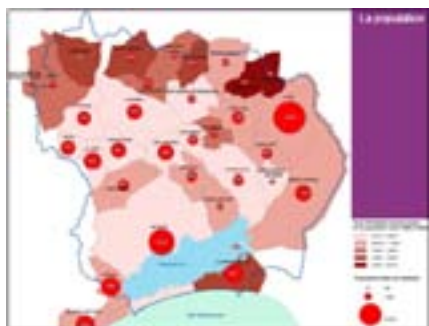
M. BOURREL confirme que le SYMBO doit permettre de regrouper les différents acteurs du territoire qui possèdent une expérience du terrain et une connaissance conséquente du territoire, pour partager les connaissances et mutualiser les efforts à l'échelle du bassin versant.

Si des efforts ont été faits, plusieurs thèmes restent encore en suspend. L'objectif du SYMBO est donc d'assurer une cohérence géographique des actions engagée et d'animer un observatoire. Il est rappelé qu'il n'a pas la compétence travaux. Le syndicat, par le diagnostic en cours, doit acquérir une crédibilité qui sera le socle du futur projet de territoire nécessaire pour poursuivre les objectifs de qualité à atteindre.

## PRÉSENTATION :

Safège présente une **photographie du territoire à la lecture de cartes d'état des lieux**. Le document d'état des lieux les détaillera et argumentera les constats.

Les débats s'organisent ensuite autour d'une **sélection d'une dizaine d'éléments de diagnostic et** de points clefs à poursuivre ou développer (→). Sont retranscrits en séance les principaux points ayant fait débat, en précisant si ces éléments constituent des **ATOUTS / FAIBLESSES** ou des **OPPORTUNITÉ / ENJEUX** pour le territoire.



**Forte pression démographique, notamment amont et est du BV**

**Les SCOT ont largement freiné le mitage**

- Capitalisation des données et des expériences pour une meilleure gestion globale de l'eau dans les SCOT et inter-SCOT.
- Les PLU et les projets d'aménagement devront décliner les préconisations des SCOT
- Des principes et démarches à systématiser : réduction de la consommation d'espace, évaluation environnementale, évaluation des incidences Natura 2000, traitement qualitatif des eaux pluviales, cahier des charges environnementaux, éco-quartiers,...

## **Occupation des sols et étalement urbain**

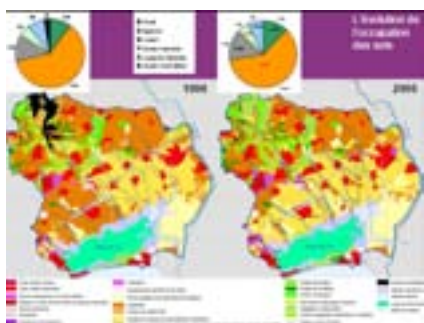
M BOURREL rappelle que l'urbanisation rapide de ce territoire qui était auparavant vierge a nécessairement engendré une augmentation des contraintes sur l'étang qui doit absorber cette évolution. Accueillir une population plus importante, engendre une pression supplémentaire sur le milieu, ce qui est difficilement compatible avec une baisse des effluents vers le milieu récepteur malgré les mesures de réduction prises au niveau des stations d'épuration notamment. Il lui semble donc paradoxal de souhaiter une amélioration du milieu quand l'urbanisation augmente. Si tout ceci est bien paradoxal, il existe toutefois des outils pour gérer au mieux les contraintes liées à la pression urbaine aussi bien quantitative (ex : gestion pluviale à Vendargues) que qualitative (modification de la qualité de rejets).

M. BARRAL complète en informant l'assemblée de la création au Symbo d'un poste de technicien spécialisé en pollution diffuse qui travaillera auprès des communautés et autres acteurs pour communiquer sur les bonnes pratiques notamment.



Plusieurs personnes s'interrogent sur le fait que les SCOT aient réellement permis de « freiner le mitage ». Cette notion de mitage est à distinguer de la lutte contre l'étalement urbain clairement affichés dans les SCOT. Néanmoins, on ne dispose pas assez de recul pour en tirer des enseignements : le SCOT de Lunel étant juste approuvé, ceux de Mauguio et du Pic Saint Loup en cours d'élaboration, il semble donc difficile d'évaluer l'ampleur du phénomène.

M. BONNAL Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier, informe que de son point de vue, l'effet est probant à l'image du territoire de la CAM dont le SCOT a été approuvé il y a plusieurs années.



### **Phytoprotecteurs et pesticides, des modifications de pratiques culturales, des démarches engagées d'amélioration des pratiques, à poursuivre**

- Poursuite du changement de pratique culturale, au delà des Aires d'Alimentation des Captages
- Conseil technique et animation à renforcer, mise en réseau au niveau du territoire, harmonisation des comportements
- Et pour les autres activités non agricoles : particuliers, espaces verts, infrastructures ... ?

### **Pollutions**

Mme ARQUILLIERE, de la commune de Saint-Geniès-des-Mourgues se demande quelles sont les pratiques agricoles à améliorer. La commune de Saint-Geniès a conscience de se situer à l'amont de la Viredonne et donc de contribuer au flux de pollution vers l'aval mais elle possède peu d'éléments sur la répartition des sources de pollutions au sein des producteurs comme les viticulteurs et les maraichers, afin de cibler au mieux les actions.

Mme SUZOR de la chambre d'agriculture indique que dans le cadre du bilan de la mise en œuvre du 3<sup>ème</sup> programme de la directive nitrate, une analyse filière par filière a été faite. Il en résulte que si les taux n'ont pas vraiment diminué en dix ans malgré les changements intervenus, ils n'ont pas augmenté non plus. Des analyses pour les maraichers et les grandes cultures ont aussi été faites afin de limiter les rejets des polluants. Le travail est donc à poursuivre dans le 4<sup>ème</sup> programme, les effets étant long à observer.

M. MARCOTTE, Chargé de mission Sud et Bio Mas Saporta, confirme cette tendance à employer des techniques afin de diminuer les rejets. Il indique que son association souhaite donner des perspectives économiques via la filière bio. En effet, un nombre croissant de sociétés se relocalisent et s'approvisionnent localement ; il lui semble donc nécessaire d'informer le milieu agricole des débouchés pour aller vers de meilleures pratiques agricoles.

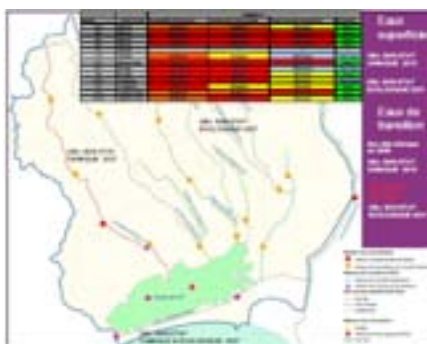
M. BARRAL ajoute que cette évolution des mentalités s'est vue à lors de la distribution du guide des bonnes pratiques agricoles qui a eu lieu au CEHM de Marsillargues avec une soixantaine d'agriculteurs alors que la même opération 20 ans plutôt en aurait amené une dizaine. Ce changement est lié aux consommateurs qui deviennent de plus en plus exigeants et au souci grandissant des agriculteurs d'une production de qualité. « Les choses changent et s'embranchent vite ».

M. GUILLAUMIN complète en indiquant qu'il existe bien une nécessité de renforcer l'animation et la communication, pour avoir une vision partagée des efforts de chacun, dont les effets peuvent être plus ou moins long pour être perçus. Le Symbo peut jouer ce rôle d'observatoire, en rendant à chacun lisible les évolutions, avec des indicateurs précis selon les thématiques.



## Les pollutions diffuses et le ruissellement urbains à l'origine de l'augmentation des flux de nutriments azote et phosphore (+10% en 5 ans)

- Les schémas directeur pluviaux à réaliser et à mettre en œuvre (quantitatif et qualitatif)
- Les nouvelles zones d'activités plus vertueuses à la création. Quel suivi ? Quels moyens pour les plus anciennes ?



## Une mauvaise qualité des cours d'eau, la nécessité d'agir sur tous les leviers du territoire

- Recensement et suivi des sources potentielles de pollution (déversement d'eau usées brute, industries/activités à l'échelle du BV), proposer des solutions de traitement, réduire les flux à la source (quantité, qualité)
- Adéquation des réseaux de suivi et des actions de gestion (pouvoir mesurer les améliorations et dégradations, identifier les sources)

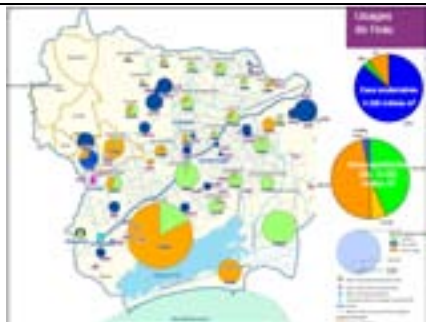
### La lagune, un milieu intégrateur des flux de pollution amont

- Inventaire et limitation des rejets directs aux cours d'eau ou à la lagune (industries, assainissement non collectif dont cabanes, ...)
- Aller vers un développement durable du territoire en alliant pression démographique et capacité du milieu



## Une ressource souterraine présentant une qualité médiocre, une qualité des eaux pour l'AEP à reconquérir d'ici 2021

- Programme Nitrates obligatoire mais stagne dans ses effets, mise en œuvre d'action du 4ème programme, nécessaire mais pas suffisant
- Finalisation des démarches Aire d'Alimentation des Captages pour les 4 ouvrages restants et mise en œuvre des programmes d'action
- Quels moyens pour les autres sources de pollution (aires de remplissage/lavage individuelle ou collective, rejet de cave ...)



## A l'amont du bassin versant, une ressource souterraine en déficit quantitatif et présentant localement des problèmes de qualité

- Réflexion / sensibilisation / actions, autour des économies d'eau : quelles solutions ? quels moyens ?
- Pour les ressources faisant l'objet d'objectifs plus stricts en vue de leur utilisation future, établissement et adoption de protocoles de partage de la ressource
- Dépendance à l'eau de BRL, ressource extérieure. Ressource « infinie et durable » ? Garantie de qualité ? Enjeux économique ? Alternatives ?

### Ressources en eau

Si la sensibilité des ressources souterraines aussi bien en terme quantitatif que qualitatif ne fait pas débat (chacun est bien conscient des très forts enjeux), les interrogations se portent sur la dépendance forte du bassin versant à la ressource extérieure superficielle qu'est l'eau du Bas-Rhone.

M. BEAUD de BRL Exploitation indique que BRL renforce la potabilisation de la ressource avec une augmentation des stations de traitement d'AEP. De plus en plus de collectivités semblent intéressées par leur réseau via de nombreuses demandes d'informations.

Concernant la qualité de cette ressource superficielle et sa vulnérabilité, Mme COURBIS de la DDTM précise que cette eau brute est certes vulnérable, mais qu'elle doit répondre à des normes pour être potabilisée et satisfaire à un suivi réglementaire effectué par l'ARS (Agence Régionale de la Santé). Si les seuils préconisés ne sont pas respectés, l'eau ne peut être potabilisée. Dans le cas présent, les valeurs respectent les normes.



## Une sensibilité au risque inondation et submersion lié à l'occupation des sols du bassin versant, le fonctionnement hydraulique des 10 cours d'eau et des échanges avec les autres masses d'eau

- Des études en cours qui vont apporter des éléments de connaissance
- Des règles de non constructibilité à respecter, des mesures de réduction du ruissellement à intégrer à tous les niveaux, des précautions à prendre localement (Plan Communaux de Sauvegarde)
- Une mémoire, une conscience du risque à cultiver -> meilleure connaissance de l'aléa inondation et du fonctionnement du bassin versant
- La contribution des programmes de travaux restauration/renaturation des cours d'eau à mettre en œuvre



## Une réelle qualité des milieux naturels, connue localement. Des milieux « plus ordinaires » qui par manque de protection se dégradent

- Un besoin de complément d'inventaire et une qualification des milieux naturels à renforcer
- Des zones humides et mares à préserver
- Nécessité d'une politique et de moyens cohérents d'entretiens et de gestion des cours d'eau
- Les démarches trames vertes et bleues, une opportunité de réappropriation des milieux aquatiques et de restauration des continuités écologiques



## Des liens et déplacements très faibles entre l'arrière pays et le littoral

→ Vers une réappropriation des cours d'eau ?

→ Aller vers des déplacements doux et liaisons sud/nord-nord/sud le long des cours d'eau

## Des échanges et relations complexes avec les autres masses d'eau

→ Une coordination à avoir avec le SAGE Lez-Mosson et le projet de contrat Vidourle

→ Une coordination du projet de territoire avec les DOCOB « étang de Mauguio » et «étangs palavasiens», et des DOCOB entre eux

## Milieus naturels et usages

Plusieurs personnes dont M. CLAPAREDE s'interrogent sur l'affirmation présentée « aller vers des déplacements doux et des liaisons le long des cours d'eau ». M. GUILLAUMIN indique que de façon générale l'on constate que peu de touristes fréquentant les plages au Sud se déplacent vers le Nord. Par ailleurs, les abords des cours d'eau sont très peu connus et peu fréquentés.

Ce fait est confirmé par le faible nombre d'espaces de loisirs présents au nord (sites de pêche et de chasse inclus). M. BOURREL évoque toutefois le souhait de certaines communes de limiter le nombre de ces installations par endroits (ex : aménagement circuit motocross) pour protéger le milieu naturel (notamment du gibier) et limiter un tourisme de masse afin d'éviter une surfréquentation de ces sites. Un équilibre est à trouver pour valoriser ces milieux de qualité sans les perturber. Ce point est donc à nuancer.

Il est également indiqué que si certaines activités de loisirs ont parfois un développement rapide et peu respectueux des usages (ex : véliplanchistes sur l'étang vers Pérols), elles peuvent aussi disparaître aussi rapidement; c'est donc une composante à prendre en compte.

## AUTRES DÉBATS :

### Périmètre

M. ROUCHE du Syndicat des Cabaniers se pose la question de l'intégration du Vidourle sur les représentations cartographiques.

SAFEGE confirme que si le Vidourle constitue bien une frontière géographique à l'est, il est en lien hydraulique direct avec le bassin versant.

### Infrastructures

M. PRANGE de RFF présente le projet LGV et indique notamment que l'aléa inondation a été pris en compte dans le projet très en amont. Il rappelle aussi qu'une large concertation avec les élus locaux et le Symbo a permis d'informer et d'inscrire au mieux la LGV sur ce territoire.

### Conclusions

Mme COURBIS de la DDTM rappelle que le bassin versant de l'étang de l'Or est un territoire stratégique entre deux grandes agglomérations (Montpellier et Nîmes) ce qui augmente les contraintes sur le milieu.

Le diagnostic arrive dans un contexte particulier avec de grandes évolutions de la réglementation et des objectifs à atteindre en 2015-2017 avec la DCE. Mais au delà de cet objectif réglementaire, il existe un objectif de non dégradation du milieu.

Le Symbo à travers ce diagnostic doit donc permettre de partager la connaissance et de veiller à une cohérence des actions territoriales.



Syndicat Mixte du  
**Bassin de l'Or**

# Élaboration d'un diagnostic concerté et partagé du Bassin Versant de l'Etang de l'Or

COMPTE RENDU DE RÉUNION  
DU COMITE DE PILOTAGE ÉLARGI DU 13 OCTOBRE 2011

M. BARRAL demande à l'assistance d'approuver cette présentation de l'état des lieux ébauche de diagnostic du bassin versant de l'étang de l'Or. Celle ci donne son accord. Il conclue qu'à l'image de cette soirée, il n'y a pas de dissonance sur le diagnostic mais au contraire l'affirmation d'une volonté d'aller plus vite et plus loin dans la démarche.

**Pièce jointe : La présentation complète est jointe en annexe du compte-rendu.**

## SUITE À DONNER :

Le planning est présenté avec une restitution prévue des documents de synthèse et diagnostic pour la fin de l'année et un prochain comité de pilotage au premier trimestre 2012 avec une présentation des perspectives et des moyens à mettre en œuvre.

NB : en l'absence de remarques formulées sous 8j. , ce compte-rendu est réputé approuvé par les destinataires



Syndicat Mixte du  
**Bassin de l'Or**

# Élaboration d'un diagnostic concerté et partagé du Bassin Versant de l'Etang de l'Or

COMPTE RENDU DE RÉUNION  
DU COMITE DE PILOTAGE ÉLARGI DU 13 OCTOBRE 2011

Nom	Société / organisme / collectivité / Rôle	Pré sent	Abs ent	Diff us	E-mail
ARMAND Jean Claude	Délégué régional		X	X	Jc.Armand@conservatoire-du-littoral.fr
ARQUILLIERE Anne Marie	Adjointe Environnement	X		X	comm@stgenies.orf
AUBERT Bernard	Président		X	X	aubert18.bernard@wanadoo.fr
AUGUSTE René	EID	X		X	
BARBERA Philippe	Cabanes de Pérols	X		X	gougat.barbera@wanadoo.fr
BARRAL Claude	Président du SYMBO	X		X	secretariat@symbo.fr
BARRAL Marc	Région Languedoc Roussillon		X	X	Barral.Marc@cr-languedocroussillon.fr>
BARRERA Anahi	Agence de l'eau		X	X	Anahi.BARRERA@eaurmc.fr
BARRERA Patrick	Association "Les riverains du Bérange" Saint Brès, Baillargues	X		X	riveberange@orange.fr
BEAUD Alain	BRL	X		X	Alain.Beaud@brl.fr
BLANCHET Jean-françois	Directeur général BRL exploitation		X	X	
BLIN Eric	Lyonnaise des eaux		X	X	eric.blin@lyonnaise-des-eaux.fr
BONNAL Pierre	Maire de la commune du Crès	X		X	pierre.bonnal@ville-lecres.eu
BORNEMAN Danielle			X	X	amisetriverainsduponant@orange.fr
BOURREL Yvon	Président CCPO, Conseiller général du canton de Mauguio	X		X	bourel@mauguio-carnon.com
BOUSCARAIN Jean Louis	Maire de Valergues		X	X	
Brigitte	Préfecture de l'Hérault		X	X	brigitte.cardon@herault.gouv.fr
BROSSARD Céline	Chef Services Territoires Chambre d'Agriculture 34	X		X	brossard@herault.chambagri.fr
BROUILLET Jean-Louis	Conseil Général de l'Hérault	X		X	jlbrouillet@cg34.fr
CALMETTE Boris	Président		X	X	
CANITROT Henri	Président	X		X	pecheherault@wanadoo.fr.
CARLIER Michel	Mairie de Lansargues	X		X	mairie.lansargues@wanadoo.fr
CASES Ludovic	SYMBO Technicien zones humides	X		X	lcases@symbo.fr
CAVRERA Georges	Conseiller à Saint Geniès des Mourgues	X		X	g.cavrera@aliceadsl.fr
CHALOT René	Délégué du SYMBO		X	X	r-chalot@chu-montpellier.fr
CLAPAREDE Luc	Adjoint ou conseiller	X		X	lclaparede@fr.ibm.com
COURBIS Charlotte	DDTM 34- Police de l'eau	X		X	charlotte.courbis@herault.gouv.fr
DEBLAIZE Michel	Délégué régional		X	X	michel.deblaize@eaurmc.fr
DIEULEFES Hervé	Maire	X		X	



Syndicat Mixte du  
**Bassin de l'Or**

# Élaboration d'un diagnostic concerté et partagé du Bassin Versant de l'Etang de l'Or

COMPTE RENDU DE RÉUNION  
DU COMITE DE PILOTAGE ÉLARGI DU 13 OCTOBRE 2011

DONNAT Jean-Marc	SYMBO Directeur	X		X	jmdonnat@symbo.fr
DUPRAT Roger	Président	X		X	melgueil-environnement@wanadoo.fr
ETIENNE Jeannine	Conseil général 34		X	X	jetienne@cg34.fr
GASSIEZ Pierre	Syndicat des vignerons		X	X	
GRANIER Dominique	Président SAFER		X	X	saferlr@saferlr.fr
GUILLAUMIN Eric	GIRUS	X		X	e.guillaumin@girus.fr
HEBERT Matthieu	Chargé de mission RSL	X		X	lagunes@cepralmar.org
HELSEN Jacques	Communauté de communes du Pays de l'or	X		X	helsenjacques@orange.fr
HOUSSARD Claudie	Directeur CEN LR		X	X	cenlr@cenlr.org
HUGOUNENC Sabine	Direction de projet	X		X	sabine.hugounenc@safège.fr
JENIN- VIGNAUD Joëlle	Déléguée à l'Environnement, aux espaces verts, à l'Administration Générale, au Marché, aux Marchés publics	X		X	jeninvignaud@gmail.com
LE BLEVEC / RAMADE Nadine	Présidente de l'association des cabanes du Salaison -Mauguio	X		X	nadleb@wanadoo.fr
LECAT Gabriel	DREAL		X	X	
LECOQ Laure Emmanuelle	ADVAH-Chambre agriculture de l'Hérault	X		X	lecoq@herault.chambagri.fr
LENFUME Serge	Conseil général Direction Agence technique Lunel	X		X	slenfume@cg34.fr
LE POMMELET Eve	SYMBO Chargé de mission Natura 2000- Eau	X X		X	elepommelet@symbo.fr
LEVAUX Marie	Agricultrice, élu à la chambre Agri, conseillère municipale Mauguio	XX		X	cannebeth@wanadoo.fr
LEYDIER Jean Luc	Chambre de l'agriculture	X		X	earlleydier@wanadoo.fr
LOPEZ Claude	Président CM 34		X	X	L.Brunel@cma-herault.fr
MARCOTTE	Chargé de mission Sud et Bio Mas saporita	X		X	pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr
MARTIN Eric	SIATEO	X		X	eric.martin@paysdelor.fr
MAXANT Michel	ASA Marsillargues		X	X	michelmaxant@orange.fr
MONTIEL Roger	Adjoint chargé de l'environnement, de l'urbanisme appliqué, du suivi des travaux, et de la sécurité.		X	X	roger.montiel@wanadoo.fr
NARDY Stéphane	Président du CEHM		X	X	info@cehm.net
PAU Brigitte	Adjointe au maire du Crès	X		X	brigitte.pau@ville-lecrés.eu
PEBRET Marie-Thérèse	Président	X		X	mtpebret.presidenteagme34@dbmail.com
PECQUEUR Fabrice	Membre du Conseil Syndicat SYMBO		X	X	fabrice.pecqueur@bbox.fr
PISTILLI Robert	Maire de Saint-Nazaire de Pézan	X		X	r.pistilli@st_nazaire_pezan.fr



Syndicat Mixte du  
**Bassin de l'Or**

# Élaboration d'un diagnostic concerté et partagé du Bassin Versant de l'Etang de l'Or

COMPTE RENDU DE RÉUNION  
DU COMITE DE PILOTAGE ÉLARGI DU 13 OCTOBRE 2011

PITAVAL Richard	Conseiller Municipal Mairie de Lunel	X		X	pitaval.richard@neuf.fr
PRADEL Christine	Chambre de commerce et d'industrie de Montpellier		X	X	c.pradel@montpellier.cci.fr
PRANGE Jean Claude	chargé du projet LGV	X		X	jean-claude.prange@rff.fr
PRUGNAUD Jean	Association "Les riverains du Bérange" Saint Brès, Baillargues	X		X	riveberange@orange.fr
PUIG Jean-Louis	ARP	X		X	
QANIBENC Bernard	Président du SIATEO		X	X	siateo@wanadoo.fr
RAYMOND Joel	Chargé de mission Commission Environnement et développement durable	X		X	Joel.RAYMOND@developpement-durable.gouv.fr
RIBEYRE Sylvain	Communauté de Communes du Pays de l'Or		X	X	sylvain.ribeyre@paysdelor.fr
ROUCHE Jacques	Association des cabanes de Pérols	X		X	jacqimac24@hotmail.fr
ROUX Jean-Michel	Adjoint à la commune de Saint-Nazaire-de-Pézan	X		X	jm,roux34@gmail.com
ROY Christiane	COPIL Natura 2000 Hautes Garrigues du Montpelliérains-Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup		X	X	
SALVADOR Franck	Prud'homie des patrons pêcheurs de Palavas		X	X	prudhomie.palavas@adsl.fr
SANGUINEDE Fabien	Communauté de Communes du Pays de Lunel		X	X	fabien.sanguinede@cc-pays-lunel.fr
SUZOR Hélène	Chargée de mission Service Productions Végétales		X	X	suzor@herault.chambagri.fr
YEJEAN A-M	Association "Grande Motte Environnement"	X		X	
VAZZOLER Nathalie	SYMBO Technicienne zones humides	X		X	nvazzoler@symbo.fr
ZUMBIEHL Nicolas	Communauté d'Agglomération de Montpellier	X	X	X	n.zumbiehl@montpellier-agglo.com

# DIAGNOSTIC CONCERTÉ ET PARTAGE DU BASSIN VERSANT DE L'OR

Comité de pilotage  
Etat des lieux - Diagnostic  
13/10/2011



Collectivités membres du SYMBO :  
Conseil Général de l'Hérault  
Communauté de communes Pays de l'Or  
Communauté de communes Pays de Lunel  
Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup  
Communauté d'agglomération de Montpellier



## Rappel des étapes précédentes

Comité de pilotage de lancement le 24 février 2011 à Vérargues

→ Lancement de la démarche, prise en compte des attentes

Synthèse des documents et études existantes → état des lieux

Entretiens avec les acteurs

Atlas cartographique à l'échelle du bassin versant

Des ateliers organisés dans différentes communes du bassin, afin de partager l'histoire, les enjeux, les témoignages:

- ✓ Ressource en eau - Vérargues - vendredi 20 mai
- ✓ Risques naturels, inondations et submersions - La Grande Motte - mardi 24 mai
- ✓ Aménagement et activités - St Génies - vendredi 27 mai
- ✓ Pollutions toxiques et diffuses à la Salle Bernadette Lafont - St Just - lundi 30 mai
- ✓ Milieu naturel - St Drézéry - mercredi 1er juin



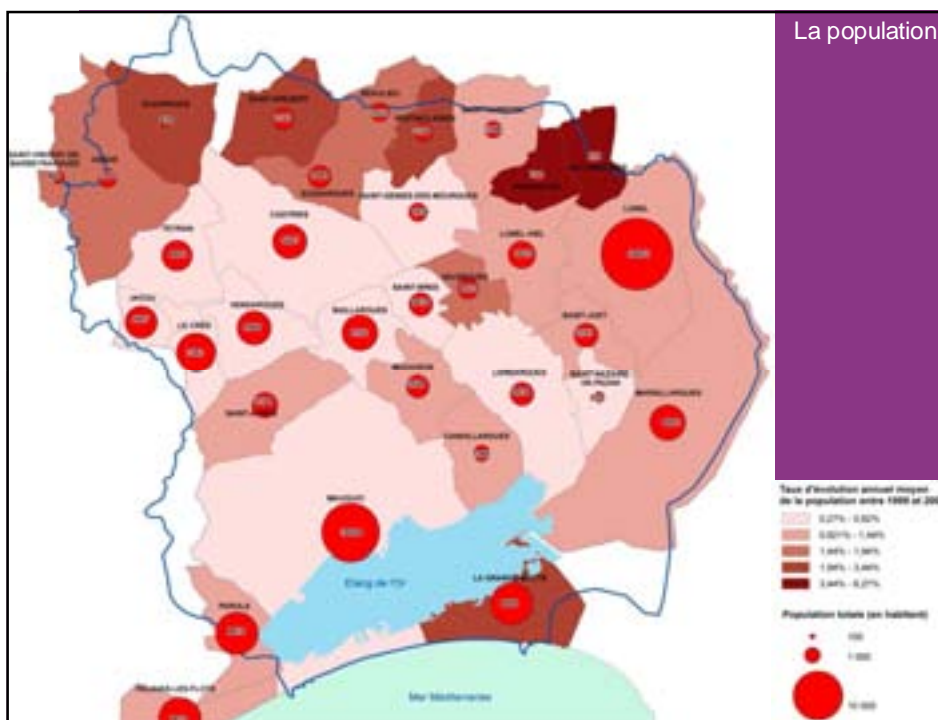
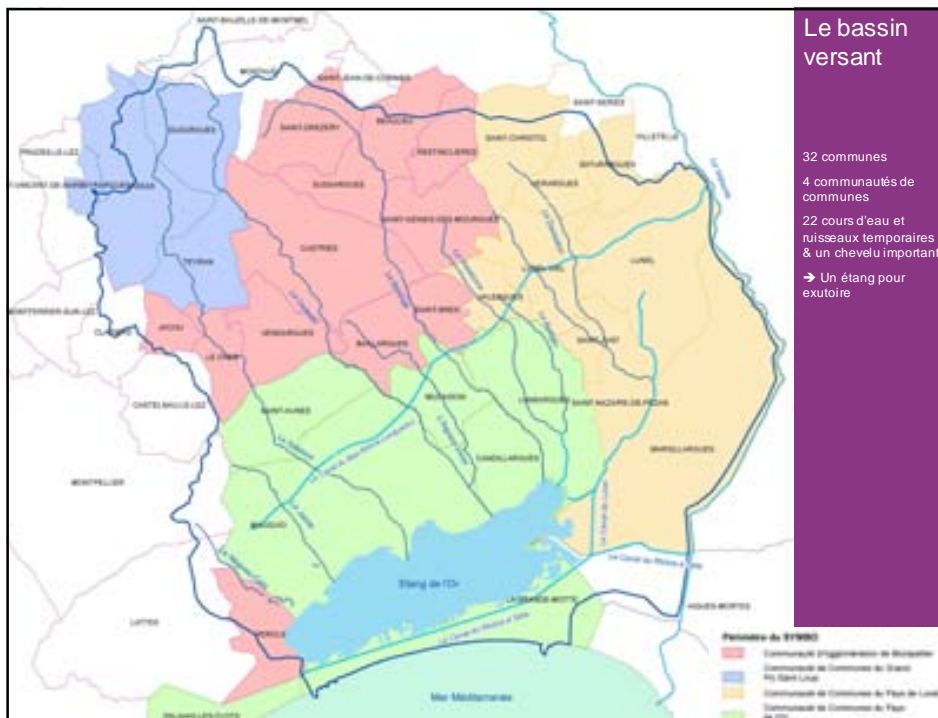


# Synthèse de l'état des lieux

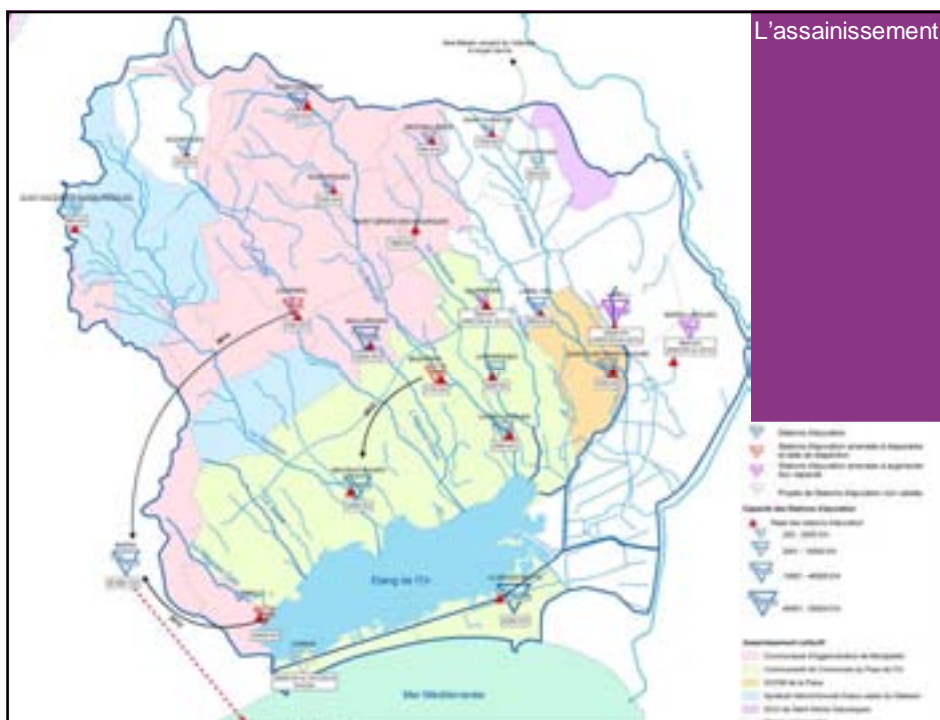


## Une succession d'entités paysagères





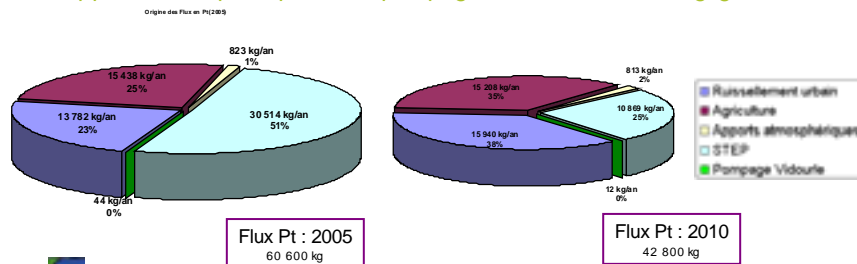




## Evolution des flux 2005 -> 2010

Mise à jour 2010 de l'estimation des flux réalisée par le Ceparlmar en 2005 dans l'étude « Défi lagunes » : PHOSPHORE

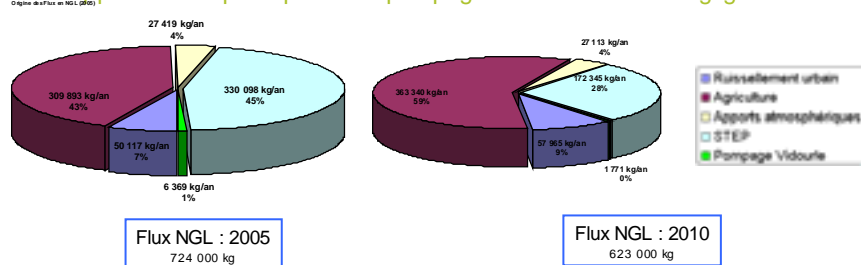
- Nette diminution des flux de Phosphore grâce aux travaux réalisés sur les STEP
- L'agriculture et le ruissellement urbain produisent aujourd'hui les flux de Phosphore les plus importants (71% des apports)
- Les apports atmosphériques et le pompage du Vidourle sont négligeables

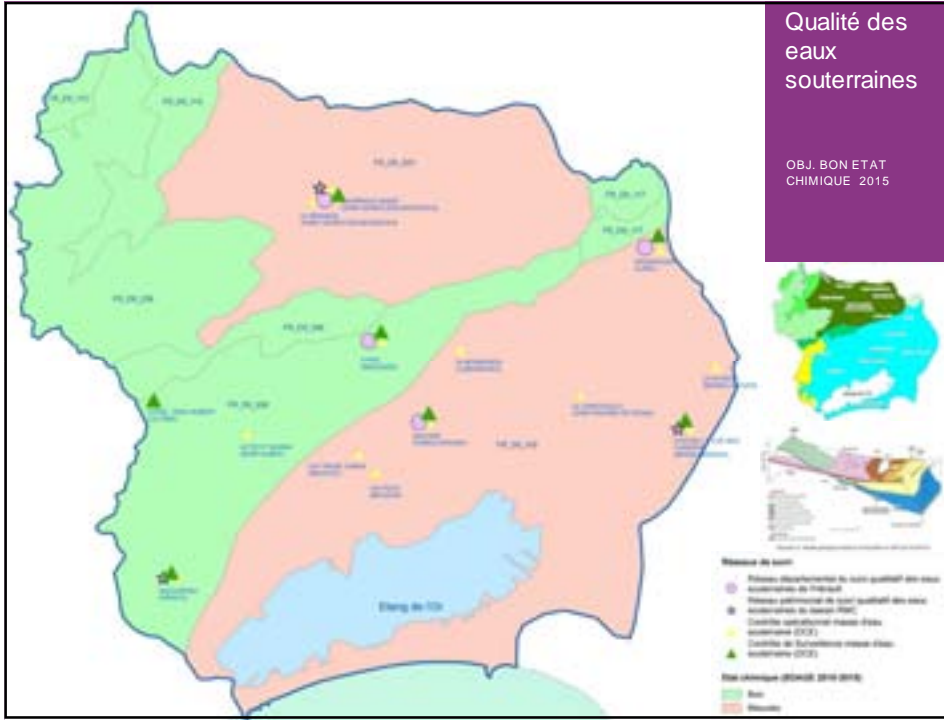
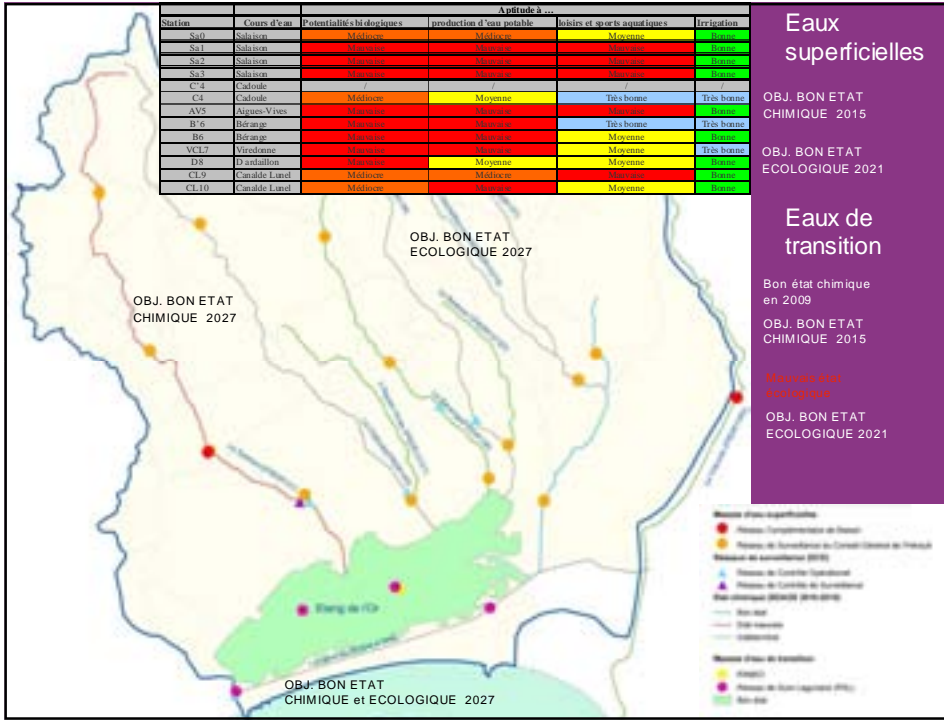


## Evolution des flux 2005 -> 2010

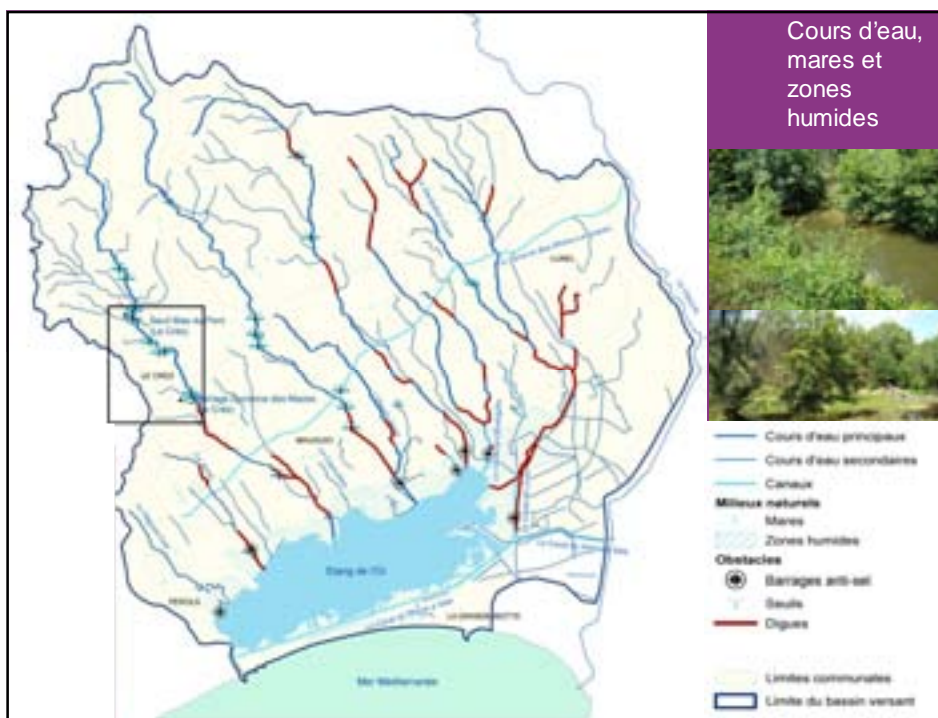
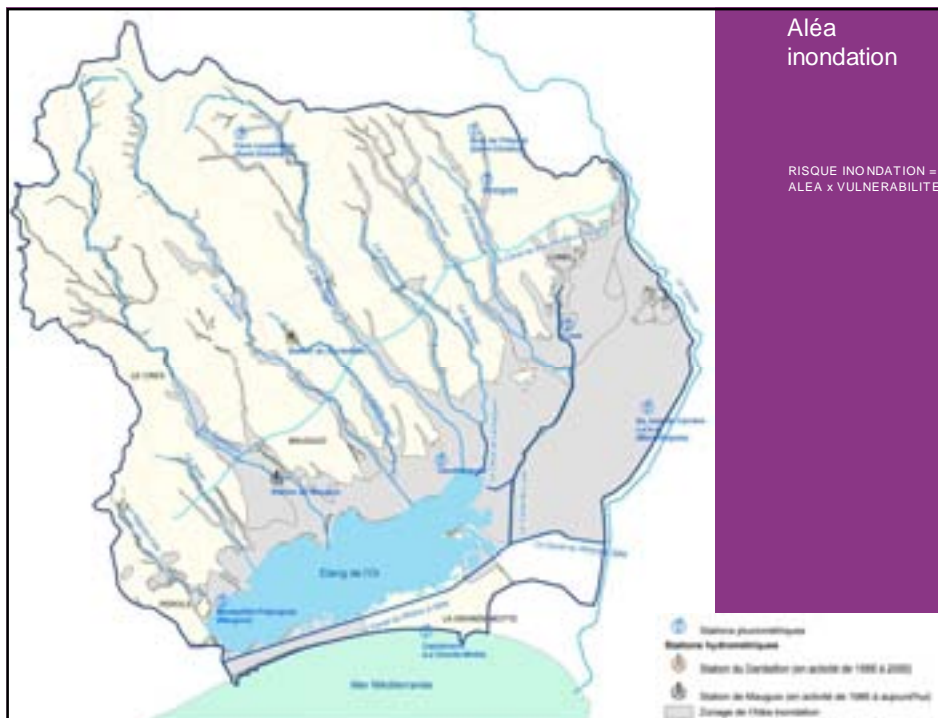
Mise à jour 2010 de l'estimation des flux réalisée par le Ceparlmar en 2005 dans l'étude « Défi lagunes » : AZOTE

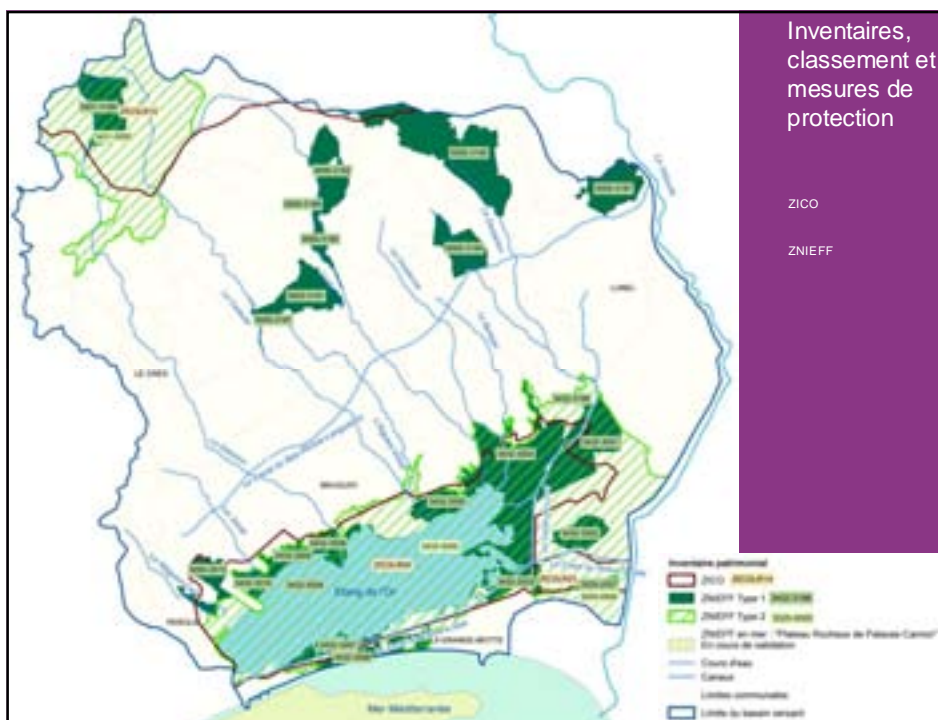
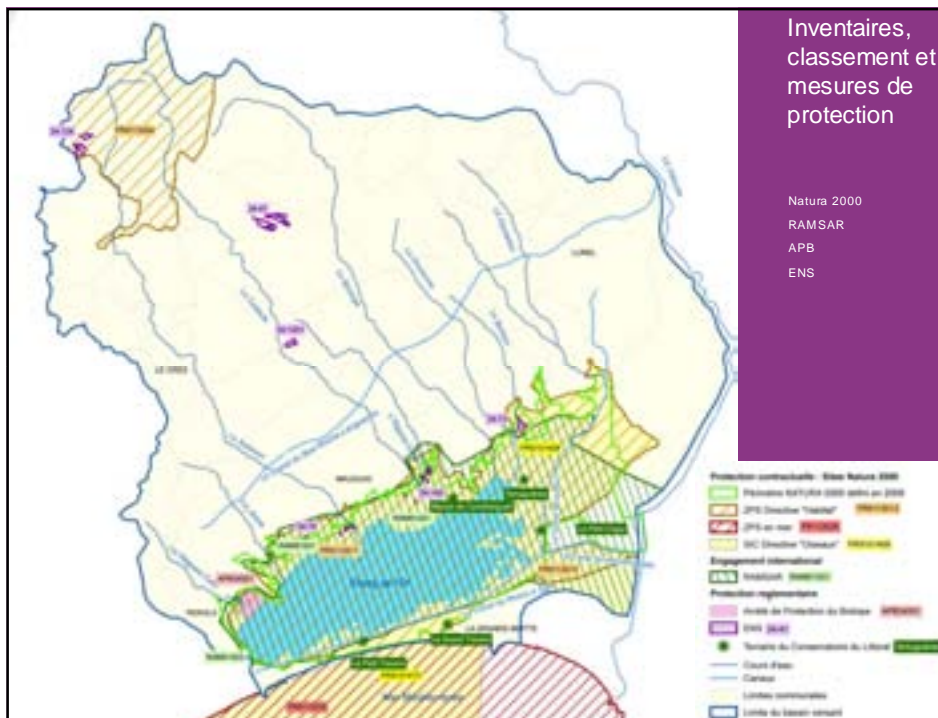
- Nette diminution des flux d'Azote grâce aux travaux réalisés sur les STEP
- L'agriculture représente aujourd'hui plus de 50% des flux d'Azote produits sur le BV
- Les apports atmosphériques et le pompage du Vidourle sont négligeables

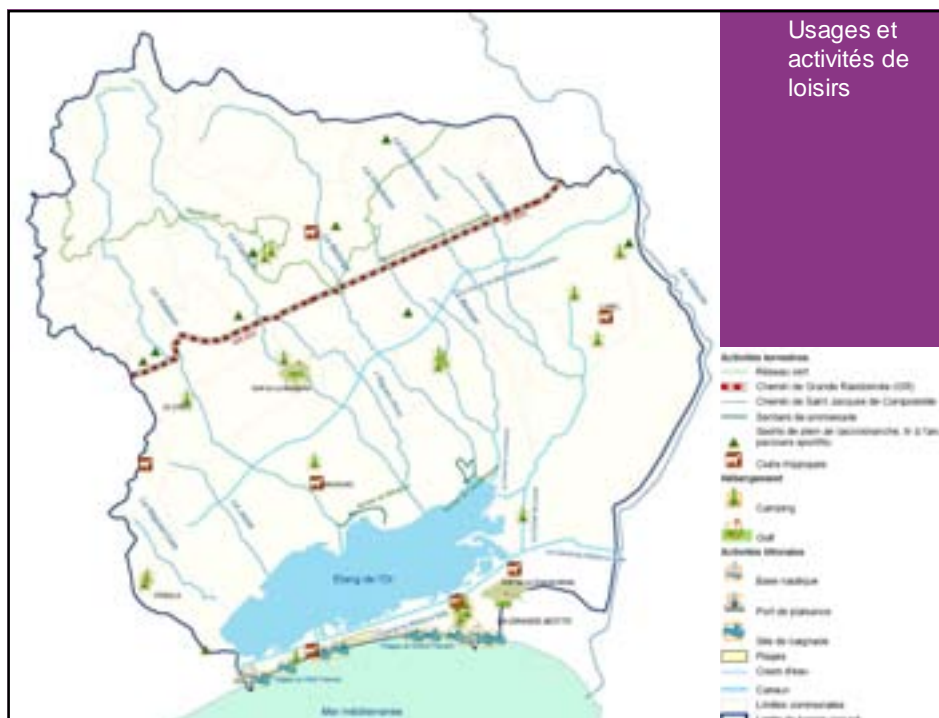












## Éléments de diagnostic



## Éléments de diagnostic

A l'amont du bassin versant, une ressource souterraine en déficit quantitatif et présentant localement des problèmes de qualité

- Réflexion / sensibilisation / actions, autour des économies d'eau : quelles solutions ? quels moyens ?
- Pour les ressources faisant l'objet d'objectifs plus stricts en vue de leur utilisation future, établissement et adoption de protocoles de partage de la ressource
- Dépendance à l'eau de BRL, ressource extérieure. Ressource « infinie et durable » ? Garantie de qualité ? Enjeux économique ? Alternatives ?

Une réelle qualité des milieux naturels, connue localement. Des milieux « plus ordinaires » qui par manque de protection se dégradent

- Un besoin de complément d'inventaire et une qualification des milieux naturels à renforcer
- Des zones humides et mares à préserver
- Nécessité d'une politique et de moyens cohérents d'entretiens et de gestion des cours d'eau
- Les démarches trames vertes et bleues, une opportunité de réappropriation des milieux aquatiques et de restauration des continuités écologiques

Des liens et déplacements très faibles entre l'arrière pays et le littoral

- Vers une réappropriation des cours d'eau ?
- Aller vers des déplacements doux et liaisons sud/nord-nord/sud le long des cours d'eau

## Éléments de diagnostic

Une mauvaise qualité des cours d'eau, la nécessité d'agir sur tous les leviers du territoire

- Recensement et suivi des sources potentielles de pollution (déversement d'eau usées brute, industries/activités à l'échelle du BV), proposer des solutions de traitement, réduire les flux à la source (quantité, qualité)
- Adéquation des réseaux de suivi et des actions de gestion (pouvoir mesurer les améliorations et dégradations, identifier les sources)

Les pollutions diffuses et le ruissellement urbains à l'origine de l'augmentation des flux de nutriments azote et phosphore (+10% en 5 ans)

- Les schémas directeur pluviaux à réaliser et à mettre en œuvre (quantitatif et qualitatif)
- Les nouvelles zones d'activités plus vertueuses à la création. Quel suivi ? Quels moyens pour les plus anciennes ?

Une ressource souterraine présentant une qualité médiocre, une qualité des eaux pour l'AEP à reconquérir d'ici 2021

- Programme Nitrates obligatoire mais stagne dans ses effets, mise en œuvre d'action du 4<sup>ème</sup> programme, nécessaire mais pas suffisant
- Finalisation des démarches Aire d'Alimentation des Captages pour les 4 ouvrages restants et mise en œuvre des programmes d'action
- Quels moyens pour les autres sources de pollution (aires de remplissage/lavage individuelle ou collective, rejet de cave ...)?

## Éléments de diagnostic

Phytosanitaires et pesticides, des modifications de pratiques culturales, des démarches engagées d'amélioration des pratiques, à poursuivre

- Poursuite du changement de pratique culturale, au delà des Aires d'Alimentation des Captages
- Conseil technique et animation à renforcer, mise en réseau au niveau du territoire, harmonisation des comportements
- Et pour les autres activités non agricoles : particuliers, espaces verts, infrastructures ...

Une sensibilité au risque inondation et submersion lié à l'occupation des sols du bassin versant, le fonctionnement hydraulique des 10 cours d'eau et des échanges avec les autres masses d'eau

- Des études en cours qui vont apporter des éléments de connaissance
- Des règles de non constructibilité à respecter, des mesures de réduction du ruissellement à intégrer à tous les niveaux, des précautions à prendre localement (Plan Communaux de Sauvegarde)
- Une mémoire, une conscience du risque à cultiver -> meilleure connaissance de l'aléa inondation et du fonctionnement du bassin versant
- La contribution des programmes de travaux restauration/renaturation des cours d'eau à mettre en œuvre

## Éléments de diagnostic

Des spécificités géographiques, mais des éléments communs, valables pour tous et partout

Les SCOT ont largement freiné le mitage

Capitalisation des données et des expériences pour une meilleure gestion globale de l'eau dans les SCOT et inter-SCOT.

Les PLU et les projets d'aménagement devront décliner les préconisations des SCOT

Des principes et démarches à systématiser : réduction de la consommation d'espace, évaluation environnementale, évaluation des incidences Natura 2000, traitement qualitatif des eaux pluviales, cahier des charges environnementaux, éco-quartiers, ...

La lagune, un milieu intégrateur des flux de pollution amont

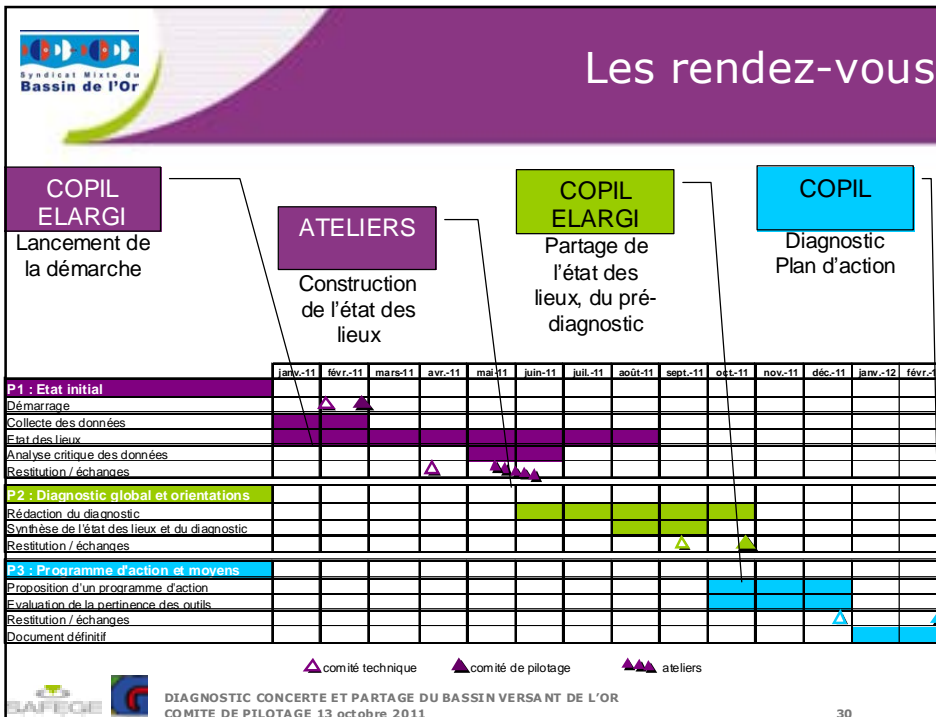
- Inventaire et limitation des rejets directs aux cours d'eau ou à la lagune (industries, assainissement non collectif dont cabanes, ...)
- Aller vers un développement durable du territoire en alliant pression démographique et capacité du milieu

Des échanges et relations complexes avec les autres masses d'eau

- Une coordination à avoir avec le SAGE Lez-Mosson et le projet de contrat Vidourle
- Une coordination du projet de territoire avec les DOCOB « étang de Mauguio » et « étangs palavasiens », et des DOCOB entre eux

**Autre, sujets oubliés ? ...**

# Synthèse des discussions



**DIAGNOSTIC PARTAGE  
DU BASSIN VERSANT DE L'ÉTANG DE L'OR  
COMITE DE PILOTAGE DU JEUDI 13 OCTOBRE 2011 – 18H  
Salle René Valette ST JUST**



**RELEVÉ ET ANALYSE DE COMMENTAIRES FAITS PAR LES PARTICIPANTS EN SEANCE**

<b>ATOUTS</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Des diagnostics faits par thématique et intégrés dans la synthèse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Vulnérabilité des ressources superficielle. Cette eau doit respecter des normes d'eau brute. Elle est ensuite potabilisée.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Une structure d'étude qui couvre l'ensemble du bassin versant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Faibles déplacements nord sud et connaissance des territoires, forts déplacements pour l'activité balnéaire en saison : c'est un constat, mais il ne paraît pas fondamental pour la problématique.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mise en œuvre de la Directive nitrates suivie. Si pas de nette diminution observée, pas d'augmentation constatée. A poursuivre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Tendance de densification du territoire, pression supplémentaire sur le milieu, et lagune intégratrice.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Gros travail réalisé sur les améliorations des capacités de traitement des STEP, aidés par les financements de l'Agence de l'Eau. Des améliorations notables de la qualité des rejets.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les pollutions diffuses sont les principales sources de pollution actuelles</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Si les SCOT sont un peu trop récents pour démontrer leurs effets sur le territoire, ils contribuent et contribueront au freinage du mitage et à la limitation de la consommation d'espace.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'imperméabilisation et le développement de l'habitat renforcent le risque inondation.</li> </ul>

<b>OPPORTUNITE</b>	<b>ENJEUX</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Régulation naturelle de l'accès aux cours d'eau qui sont des milieux fragile ; ne pas forcer le développement. Différencier les secteurs de fréquentation et les secteurs de préservation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mutualiser les approches et les diagnostics (notamment agricole).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Suite au travail fait avec les techniciens de la Chambre d'Agriculture sur les perspectives économiques de la filière biologique, valoriser et communiquer les démarches engagées et les nouvelles pratiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Poursuivre l'amélioration des pratiques agricoles Moyens d'animation déjà existants et très performants. Un travail de longue durée. Valoriser le suivi, des indicateurs du chemin parcouru. Un rendu annuel. Avoir une communication forte.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Dans le domaine agricole, moyens technique et financier d'accompagnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Concilier les aménagements avec la préservation de la biodiversité.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Un nouveau technicien au SYMBO qui va travailler sur les pollutions diffuses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Avoir une approche globale du risque inondation. Lien entre les PPRI à faire.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Des améliorations de pratiques sur la gestion des espaces verts (diminution des produits phytosanitaires, gestion des déchets verts ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La gestion du pluvial prépondérante à tous les. Des moyens soutenus à prévoir.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Application des SCOT, traduction dans les PLU. Des objectifs plus ambitieux à fixer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Des outils à décliner. Une cohérence des moyens à trouver.</li> </ul>